

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 56 Subvention d'investissement (200.000 euros) et convention avec l'association Théâtre Paris 14 (14e).

PROJET DE DELIBERATION**EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien aux lieux de création et de diffusion artistique, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre aide à l'association Théâtre Paris 14, située au 20 avenue Marc Sangnier (14e), présidée par Marisol Touraine.

Après un appel à candidatures, le duo constitué de Mathieu Touzé et Édouard Chapot a été désigné par l'association pour prendre la direction de l'établissement à l'automne 2019. Ce binôme prend la suite d'Emmanuel Dechartre qui a dirigé le théâtre pendant près de 30 ans. En janvier 2020, à l'issue d'une longue fermeture en raison de travaux de rénovation et après les mouvements de grève de fin d'année, le Théâtre 14 a rouvert ses portes le 20 janvier 2020. Il a dû fermer de nouveau au public quelques semaines plus tard en raison du confinement.

En quelques semaines, le nouveau projet porté par ce binôme a pu s'exprimer et prouver une exigence artistique en promouvant une nouvelle génération d'artistes, en vue d'un renouvellement des publics. Ouvert et novateur, il se caractérise par la volonté de mettre en place un modèle économique soutenant l'émergence des jeunes compagnies, ainsi que des actions de transmission à différents niveaux : une université populaire, une radio, des performances hors les murs, etc.

Dès l'appel à candidatures il était envisagé que le projet artistique et culturel de la nouvelle direction puisse se déployer sur le site principal, le Théâtre 14, mais aussi dans une salle annexe. L'exploitation de la salle Marius Magnin, rénovée récemment et située au 105 rue Losserand (14e), permettra à la direction de développer un projet qui tiendra compte de la complémentarité des deux salles, dans une dynamique de territoire qui associe différentes structures culturelles de l'arrondissement. Cette coopération à l'échelle d'un quartier permettra d'expérimenter des mutualisations et des synergies tout en affirmant la vocation artistique de cette salle.

Pour permettre à l'association Théâtre Paris 14 d'aménager et équiper la salle Marius Magnin, il vous est proposé d'accorder une subvention d'investissement de 200.000 euros en 2021.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention relative à l'attribution de cette subvention, annexée au présent projet.

La Maire de Paris